

A DOMICILE / Centre de soins infirmiers
- Place de la Mairie – 26140 ST RAMBERT D'ALBON.

Vous souhaitez bénéficier d'une prise en charge par le Centre de soins infirmiers de St. Rambert d'Albon pour des soins prescrits par votre médecin (**pansements, prises de sang, diabète, injections, perfusions, toilettes, tension artérielle, bas de contention, suivi du traitement, etc.**) ; les quelques précisions qui suivent peuvent vous apporter des éléments importants concernant notre mode d'organisation :

1 – Tout d'abord, il faut savoir que toutes les infirmières du Centre assureront les soins qui vous sont prescrits par votre médecin.

Toutes ces professionnelles sont diplômées d'état et bénéficient d'une **formation continue** qui leur permet de se maintenir au fait de l'évolution des pratiques : **Hospitalisations à domicile, chimiothérapies, hygiène hospitalière, traitements anticoagulants, prise en charge spécifique de la douleur dans les sorties précoces de chirurgie (2009) , plaies et pansements (2009), risques infectieux (2010), etc.**

2 – Compte tenu de la fluctuation quotidienne des soins pris en charge par le Centre, l'intervention des infirmières nécessite **un créneau horaire** assez large, nous vous remercions de votre compréhension ; cependant, les passages respectent la prévision de la demi-journée, comme convenu lors de votre prise de contact avec le Centre.

Les soins en matinées sont toujours privilégiés compte tenu de la présence plus importante des infirmières entre 7h et 12h.

3 - Nous vous remercions de bien vouloir **mettre à leur disposition** un savon liquide et un rouleau essuie-tout pour l'hygiène des mains (en cas d'indisponibilité, les infirmières sont elles-mêmes dotées d'un gel hydro-alcoolique individuel leur permettant **de désinfecter leurs mains entre chaque patient**).

4 - **En cas de questionnement, n'hésitez pas à nous contacter**, vous pouvez téléphoner au :

04-75-31-04-32

Deux cas de figure sont alors possibles :

→ Vous êtes immédiatement en contact téléphonique avec l'accueil du Centre et vous faites part de votre demande.

→ Sinon, laissez un message sur le répondeur avec votre **nom, adresse et N° de Téléphone** ; une infirmière en prendra connaissance dès son retour.

! S'il y a nécessité de débiter des soins très rapidement, un numéro de téléphone mobile vous est indiqué sur le répondeur et vous pourrez joindre rapidement une infirmière.

Cependant, votre médecin traitant, ou le N° 15 (SAMU), ou le N° 18 (pompiers), restent les seuls référents en cas d'urgence médicale ou vitale.

5 - **Une permanence au centre** est assurée par une infirmière du lundi au vendredi, de 11h à 12h + 17h à 17h30 ; et les **week-ends et jours fériés sur rendez-vous**.

6 - Il se peut que vos soins soient pris en charge à **100%**, notamment en **ALD** (Affection Longue Durée) pour une **maladie précise** ; en dehors de cette affection, le 100% n'est pas

applicable et vous serez pris en charge au tarif sécurité sociale : **60%**. Dans ce cas, nous ferons appel à votre **mutuelle** pour la prise en charge des **40%** complémentaires (ticket modérateur).

7 - Le Centre a un protocole d'accord avec la quasi totalité des mutuelles. Cela permet le **tiers payant** du ticket modérateur (40%) et vous n'avez donc aucune avance à faire au Centre.

Dans le cas de mutuelle refusant le protocole d'accord (très rare), nous vous demandons de nous régler le ticket modérateur et nous vous remettons alors un reçu que vous pouvez adresser à votre mutuelle pour votre remboursement.

En cas de difficulté financière clairement établie, le règlement de la part mutuelle est alors subordonné au remboursement de l'assuré.

De par sa culture de proximité humaine et sociale, le Centre de soins est un organisme local qui reste très sensible aux situations de détresse de certains membres défavorisés de notre société et participe régulièrement à des actions d'assistances personnalisées, en lien avec la Croix rouge, le CCAS de la ville ou encore les organismes de tutelles juridiques et autres.